



Medienmitteilung

3. Oktober 2007

Wiederwahl von Kurt Grüter als Direktor der Eidg. Finanzkontrolle

Die Vereinigte Bundesversammlung hat heute Kurt Grüter als Direktor der Eidg. Finanzkontrolle bestätigt und ihn für weitere sechs Jahre gewählt.

Kurt Grüter steht der Eidg. Finanzkontrolle, dem obersten Finanzaufsichtsorgan des Bundes, seit 1998 vor. Die Vereinigte Bundesversammlung hat die Amtsdauer von Kurt Grüter um sechs Jahre verlängert (2008-2013). Gemäss Artikel 2 des revidierten Finanzkontrollgesetzes wählt der Bundesrat den Direktor oder die Direktorin für eine Amtsdauer von sechs Jahren. Die Wahl bedarf der Genehmigung durch die Bundesversammlung. Diese Bestimmung wurde zusammen mit weiteren Neuerungen in die Gesetzesrevision von 1999 aufgenommen, um die Unabhängigkeit der Eidg. Finanzkontrolle zu stärken.

Auskunft: Kurt Grüter, Direktor EFK, Tel. 031 / 323 10 01

Communiqué de presse

3 octobre 2007

Réélection de Kurt Grüter au poste de directeur du Contrôle fédéral des finances

L'Assemblée fédérale réunie a confirmé aujourd'hui le maintien de Kurt Grüter au poste de directeur du Contrôle fédéral des finances, en lui confiant un nouveau mandat de six ans.

Organe suprême de surveillance financière de la Confédération, le Contrôle fédéral des finances est dirigé depuis 1998 par Kurt Grüter. Le mandat confié à celui-ci a été prolongé de six ans (2008-2013) par l'Assemblée fédérale réunie. Conformément à l'art 2, al. 2 de la loi révisée sur le Contrôle des finances, la directrice ou le directeur est nommé par le Conseil fédéral pour une durée de six ans. Cette nomination requiert l'approbation de l'Assemblée fédérale. Cette disposition a été intégrée dans la révision de la loi de 1999, parallèlement à d'autres modifications, dans le but de renforcer l'indépendance du Contrôle fédéral des finances.

Renseignements: Kurt Grüter, directeur du CDF, tél. 031 / 323 10 01